

Réf: Dossier N° 048889

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JOMAR SYSTEMS »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 2891, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 26 octobre 2021, et enregistrés au CEPICI le mardi 26 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOMAR SYSTEMS »

Objet : - La création de logiciels et applications ;
- La gestion et le développement de projets technologiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 2891, Ilot 239

Dirigeant(s) : M AHOASSOU KOFFI FREDDY RICHARD (COGÉRANT), Mme KOFFI-KONAN ÉPOUSE AHOASSOU PAULE-ANDRÉE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04819 du 26/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31843/GTCA/RC/2021 du 26/10/2021

